3 questions à Olivier de Marignan, Président du comité FBF Pays de la Loire

« Nous souhaitons accompagner les PME dans leur démarche RSE »

1. *Pourquoi avoir pris une initiative pour que les PME intègrent la démarche RSE ?*

Dès 2012, nous avons été convaincus avec nos partenaires locaux, Centres des jeunes dirigeants (CJD) et le mouvement Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO) que nous avions un avantage commun à ce que les PME engagent une démarche RSE. Il est bien normal d'accompagner nos clients dans ce qui peut constituer un gain de compétitivité pour eux. On parle d'ailleurs bien de performance globale pour les entreprises.

2. *Comment avez-vous construit cette démarche régionale ?*

Collectivement, les banques ont souhaité que le Comité régional FBF Pays de la Loire soit précurseur en engageant collectivement cette initiative avec le CJD de Loire-Atlantique, DRO, la Banque de France et Audencia. Nous avons travaillé ensemble sur ce que signifiait une démarche RSE pour une PME, les gains attendus et ce qu'il lui fallait pour engager ce type de démarche. Nous avons voulu aussi quantifier à l'échelle régionale si la démarche RSE était un atout de croissance et de pérennité de l'entreprise (c'est en moyenne un plot de gagné pour les entreprises dans la cotation Banque de France en cas de crise économique, sur les premières PME analysées).

3. *Quels sont les premiers résultats auxquels vous avez aboutis ?*

Nous avons présenté le 19 avril 2016 la démarche de co-accompagnement que nous avons construite vers les PME. Plusieurs premiers résultats sont tangibles :

- les banques des Pays de la Loire vont distribuer dans leurs réseaux une offre pour financer l'accompagnement des PME à la RSE. Elle couvrira les besoins de l'initiation de la démarche à sa mise en œuvre, en passant par la réalisation d'un éventuel audit. Pour cette partie initiation/audit, cela prend notamment la forme de prêts jusqu'à 20 000 euros. Ces financements seront couplés avec les fonds de la région (FRAC RSE, Pays de la Loire croissance) ou du FONDES (fonds régional de France Active) ;
- la Banque de France intègre désormais la démarche RSE avec ses trois composantes (social, sociétal et environnemental) dans le profil qualitatif quand elle évalue les entreprises (250 000 par an) ;

- nous avons construit ensemble un référentiel commun de 35 critères qui guident la PME dans son implication RSE, il est mis à la disposition de toutes et nous souhaitons pouvoir la diffuser au plan national ;
- enfin les réseaux (CJD, DRO…) se sont engagés en faveur de l'accompagnement des PME selon un axe thématique (énergie, social, économie circulaire…) ou méthodologique identifiant les étapes et les acteurs possibles (sensibilisation, diagnostic…).